Comment construire une définition avec les élèves ?

Au lendemain de leur premier stage, les étudiants de 1re année du régendat en français se sont notamment posé cette question essentielle : comment construire des savoirs théoriques avec les élèves et, en particulier, **comment élaborer avec eux une définition ?**

Il s'agit là d'une question vaste, qui relève d'une réflexion sur la méthode (*Quels documents vais-je présenter aux élèves ? Comment vais-je les présenter ? Comment vais-je attirer leur regard sur ces documents ?...*) et sur la langue (*Comment rédiger une définition valide et compréhensible ? Avec quels mots ?*).

Nous nous attacherons surtout, dans cet article, à travailler sur l'aspect langagier de cette question : la structure syntaxique et le contenu lexical d'une définition. Nous espérons ainsi qu'au terme de cette séquence, les élèves (et leur professeur, la définition étant un genre relativement peu travaillé en formation initiale ou continuée) auront été, partiellement du moins, familiarisés avec cette compétence.

Dans un premier temps, confrontons les élèves à une situation-problème plausible : ils doivent expliquer à un allophone des mots que ce dernier ne comprend pas. Il leur est demandé de s'exprimer clairement et le plus correctement possible. Ils réalisent cet exercice individuellement et par écrit. Voici les mots à définir ; ils sont insérés dans des phrases afin de limiter la tâche d'explication à l'une des acceptions des mots qui en comptent plusieurs (attention cependant : la définition doit être générale et ne peut donc s'appuyer sur des mots de l'exemple) :

a) *Propose une définition écrite pour chacun des mots soulignés. Sois clair(e) : tu t'adresses à quelqu'un qui n'apprend le français que depuis un an ou deux.*

1. *J'ai pris place sur <u>un tabouret</u>.*
2. *Ma sœur adore <u>le bricolage</u>.*
3. *Ma voisine <u>a grondé</u> sévèrement son fils.*
4. *Il a réussi à surmonter sa <u>timidité</u>.*
5. *Mon père a acheté <u>un guide</u> sur Munich.*
6. *Coralie n'arrête pas de <u>chantonner</u>… c'est agaçant !*
7. *Ne t'inquiète pas : notre directeur est très <u>concis</u>. Dans 10 minutes, son discours sera fini !*
8. *Le <u>robinet</u> fuit encore !*
9. *La <u>correction</u> des copies d'examen lui prend toujours un temps fou !*

Les mots sont courants, mais l'exercice est difficile. Deux problèmes récurrents se poseront aux élèves : l'amorce (les premiers mots) de la définition et la nécessité d'expliquer le mot à définir sans y recourir dans la définition (*« La timidité, c'est quand on est timide »*).

Les élèves résolvent généralement la première difficulté à grand renfort de *c'est quand* ou de *c'est pour* : *« La timidité, c'est quand on n'ose pas parler à une fille » ; « Un tabouret, c'est pour s'assoir »*. Si le *c'est quand* s'avère pratique pour expliquer certains mots oralement et « vite fait, bien fait », il ne peut figurer dans un écrit un tant soit peu soutenu, à fortiori dans une synthèse théorique ! Ces formules présentent encore l'inconvénient de ne pas fournir au destinataire d'équivalent qui enrichirait son expression verbale. En effet, si je dis qu'un tabouret est *un siège muni de 4 pieds et sans dossier*, je contribue à structurer le lexique mental de mon interlocuteur (en l'occurrence, j'établis un rapport dans son esprit entre un hyperonyme, *siège*, et un hyponyme, *tabouret*, susceptible de se constituer en classe par

adjonction de co-hyponymes : *chaise, fauteuil, pouf, divan,* etc.) et lui donne la possibilité de recourir au terme convenant le mieux à telle ou telle situation de communication.

Deuxième étape : analyser une page de dictionnaire pour établir un relevé des amorces possibles de définitions. Les élèves sont invités à repérer dans le document suivant des mots de classes différentes et à recopier le premier mot (ou le premier groupe de mots qui ait un sens) de leur définition.

b) Voici un extrait du Robert Micro *:*

jais 730

jais [ʒɛ] n. m. invar. ■ Variété de lignite d'un noir luisant, qu'on peut tailler, polir. *Bijoux en jais.* — Loc. *Noir comme (du) jais. Des yeux de jais.* ≠ geai.

jalon [ʒalɔ̃] n. m. **1.** Tige de bois ou de métal qu'on plante en terre pour prendre un alignement, déterminer une direction. *Planter, aligner des jalons.* **2.** Ce qui sert à situer, diriger. ⇒ **marque, repère.** *Les jalons d'un programme.* — Loc. *Poser des jalons,* préparer (une opération). ▶ ***jalonner*** v. ▪ conjug. 1. **I.** V. intr. Planter des jalons. **II.** V. tr. **1.** Déterminer, marquer la direction, l'alignement, les limites de (qqch.) au moyen de jalons, de repères. *Jalonner une ligne téléphonique.* **2.** (Choses) Marquer, délimiter (à la manière de jalons). — Abstrait. Se présenter tout au long de... *Les succès qui jalonnent sa carrière.* ▶ ***jalonnement*** n. m. ■ Action de jalonner. *Jalonnement d'un terrain.*

① ***jalousie*** n. f. ■ Treillis de bois ou de métal au travers duquel on peut voir sans être vu. ⇒ **contrevent, persienne, store.** *Baisser, lever une jalousie.*

jaloux, ouse [ʒalu, uz] adj. et n. **1.** Qui éprouve de la jalousie (1), de l'envie. ⇒ **envieux.** *Être jaloux de qqn, du succès de qqn.* — N. *Son succès fait des jaloux.* **2.** Qui éprouve de la jalousie en amour. *Mari jaloux. Jalouse comme une tigresse. Caractère jaloux.* — N. *Un jaloux, une jalouse.* **3.** Littér. JALOUX DE qqch. : particulièrement attaché à (qqch. qui tient à cœur). *Être jaloux de son indépendance.* ▶ ***jalousement*** adv. **1.** Avec jalousie (1). *Observer jalousement les progrès d'un rival.* **2.** Avec un soin inquiet. *Garder jalousement un secret.* ▶ ***jalouser*** v. tr. ▪ conjug. 1. ■ Être jaloux (1) de, considérer avec jalousie. ⇒ **envier.** *Jalouser le sort du voisin.* — Pronominalement (récipr.). *Petits clans qui se jalousent.* — Au p. p. adj. *Une femme jalousée.* ▶ ② ***jalousie*** n. f. **1.** Sentiment mauvais qu'on éprouve en voyant un autre jouir d'un avantage qu'on ne possède pas ou qu'on désirerait posséder seul. ⇒ **dépit, envie.** *Exciter la jalousie. Une pointe de jalousie.* **2.** Sentiment douloureux que fait naître, chez celui qui l'éprouve, le désir de possession exclusive de la personne aimée. *Les chagrins, les tortures de la jalousie. Causer, donner de la jalousie.*

jamais [ʒamɛ] adv. de temps. **I.** Avec un sens positif. En un temps quelconque, un jour. *Ils désespéraient d'en sortir jamais. A-t-on jamais vu cela ?* ⇒ **déjà.** *Si jamais je l'attrape, gare à lui !* — *À (TOUT) JAMAIS ; POUR JAMAIS* loc. adv. : pour toujours. ⇒ **éternellement.** *C'est fini à jamais.* **II.** Avec un sens négatif. **1.** *JAMAIS* (avec NE) : en nul temps, à aucun moment. *Il ne l'a jamais vue. Jamais je n'accepterai.* — Loc. *On ne sait jamais,* on ne sait pas ce qui peut arriver. *Prenez votre parapluie, on ne sait jamais.* — *Ne ... jamais que...,* en aucun temps... autre chose que... *Il n'a jamais fait que s'amuser.* — *Ne ... jamais plus, ne plus jamais.* ⇒ **désormais.** *On n'emploie plus jamais ce mot. Nous ne l'avons jamais plus revu.* — *SANS JAMAIS* (+ infinitif). *Poursuivre un idéal sans jamais l'atteindre. SANS JAMAIS QUE* (+ subjonctif). *Il a écouté sans jamais qu'il s'impatiente.* **2.** Sans NE lorsque le verbe est absent. À aucun moment. ⇒ **pas.** / contr. **toujours** / *JAMAIS DE LA VIE :* certainement pas. *Un amour jamais satisfait.* — *C'est le moment ou jamais (de...),* l'occasion (de...) ne se représentera pas.

jambe [ʒɑ̃b] n. f. **I. 1.** Partie de chacun des membres inférieurs de l'homme, qui s'étend du genou au pied, ou le membre inférieur tout entier (y compris la cuisse). ⇒ fam. **guibolle, patte.** *Il a de grandes jambes. Avoir de belles jambes. Croiser les jambes. Tomber les jambes en l'air. Ne plus pouvoir se tenir sur ses jambes.* — Loc. *Jouer des jambes,* partir en courant. *Courir, s'enfuir À TOUTES JAMBES :* le plus vite possible. — *Être dans les jambes de qqn,* être trop près de lui, le gêner. — Fam. *Tenir la jambe à qqn,* le retenir en lui parlant. *Traiter qqn par-dessous* (abusivt *par-dessus*) *la jambe,* avec mépris, de façon désinvolte. — Iron. *Cela me fait une belle jambe,* c'est un avantage que je n'apprécie pas, cela ne me sert à rien. **2.** *Jambe de bois,* pièce en bois adaptée au moignon d'un amputé. *Jambe artificielle, articulée,* appareil de prothèse articulé. **3.** Patte des animaux supérieurs. — Partie des membres postérieurs du cheval. ⇒ **gigot.** **4.** *Jambe d'une culotte, d'un pantalon,* chacune des deux parties qui couvrent les jambes (comme les manches couvrent les bras). **II.** Objet, partie qui soutient ; étai. ▶ ***jambage*** n. m. ■ Trait vertical d'une lettre. *Le « m » a trois jambages.* ▶ ***jambière*** n. f. **1.** Pièce de l'ancienne armure recouvrant la jambe. **2.** Pièce d'un équipement, qui enveloppe et protège la jambe. *Jambières renforcées des joueurs de hockey.* ▶ ***jambon*** n. m. **1.** Cuisse ou épaule de porc préparée pour être conservée. *Jambons crus, fumés, cuits. Tranches de jambon. Acheter un jambon, du jambon.* **2.** Fam. Cuisse. *Il, elle a de gros jambons.* ▶ ***jambonneau*** n. m. ■ Petit jambon fait avec la partie de la jambe du porc située au-dessous du genou. ‹ ▷ *croc-en-jambe, enjamber, entrejambe, unijambiste* ›

jamboree [ʒɑ̃bɔʀe ; ʒambɔʀi] n. m. ■ Réunion internationale de scouts.

janissaire [ʒanisɛʀ] n. m. ■ Autrefois. Soldat d'élite de l'infanterie turque, qui appartenait à la garde du sultan.

jansénisme [ʒɑ̃senism] n. m. ■ Doctrine chrétienne de Jansénius sur la grâce et la prédestination ; mouvement religieux et intellectuel austère qui en découle. *Port-Royal, berceau du jansénisme.* ▶ ***janséniste*** n. et adj. **1.** N. Partisan du jansénisme. **2.** Adj. *Éducation, morale janséniste,* austère.

731

jante [ʒɑ̃t] n. f. ■ Cercle de bois ou de métal qui forme la périphérie d'une roue. *Pneu monté sur jante métallique.*

janvier [ʒɑ̃vje] n. m. ■ Premier mois de l'année dans le calendrier actuel. *Le 1er janvier, Jour de l'An.* — Loc. *Du 1er janvier à la Saint-Sylvestre,* toute l'année.

japon [ʒapɔ̃] n. m. ■ Papier de couleur ivoire. *Exemplaire de luxe sur japon impérial.*

japonais, aise [ʒapɔnɛ, ɛz] adj. et n. ■ Du Japon. ⇒ **nippon.** *Estampes japonaises. Jardin japonais.* — N. *Les Japonais.* — N. m. *Le japonais,* langue parlée au Japon.

japper [ʒape] v. intr. ▪ conjug. 1. ■ Pousser des aboiements aigus et clairs. ⇒ **aboyer.** *Jeune chien qui jappe.* ▶ ***jappement*** [ʒapmɑ̃] n. m. ■ Action de japper ; cri d'un animal qui jappe. *Les jappements du chacal, du renard.* ⇒ **glapissement.**

jaquemart ou ***jacquemart*** [jakmaʀ] n. m. ■ Automate représentant un homme d'armes muni d'un marteau avec lequel il frappe les heures sur la cloche d'une horloge monumentale.

jaquette [ʒakɛt] n. f. **I. 1.** Vêtement masculin de cérémonie à pans ouverts descendant jusqu'aux genoux. **2.** Veste de femme, boutonnée par-devant, ajustée à la taille et à basques. *La jaquette d'un tailleur.* **II. 1.** Chemise à caractère publicitaire protégeant la couverture d'un livre. *Une jaquette en couleurs.* — *Jaquette d'un disque.* **2.** ⇒ **jacket.**

jardin [ʒaʀdɛ̃] n. m. **1.** Terrain, généralement clos, où l'on cultive des végétaux utiles ou d'agrément. *Maison entourée d'un jardin. Faire son jardin,* l'entretenir. *Jardins suspendus,* étagés, en terrasses. — *Jardin public,* espace vert ménagé dans une ville. ⇒ **parc, square.** — *Jardin zoologique.* ⇒ **zoo.** — Loc. *C'est une pierre dans son (votre...) jardin,* une allusion désobligeante, une critique. **2.** *JARDIN D'HIVER :* pièce vitrée où les plantes sont à l'abri du froid. ⇒ **serre.** **3.** *JARDIN JAPONAIS :* jardin en miniature, dans un récipient. **4.** *JARDIN D'ENFANTS :* établissement d'éducation pour les enfants qui sont trop jeunes pour suivre les classes du premier degré. ⇒ **garderie, maternelle.** ▶ ***jardiner*** v. intr. ▪ conjug. 1. ■ Cultiver, entretenir un jardin en amateur. *Il jardine pour se détendre.* ▶ ***jardinage*** n. m. ■ *Elle aime le jardinage.* ▶ ***jardinet*** n. m. ■ Petit jardin. *Les jardinets des pavillons de banlieue.* ▶ ***jardinier, ière*** n. ■ Personne dont le métier est de cultiver les jardins. ⇒ **arboriculteur, fleuriste, horticulteur, maraîcher, pépiniériste.** — Personne qui entretient, moyennant rétribution, un ou plusieurs jardins d'agrément. ▶ ***jardinière*** n. f. **1.** Caisse à fleurs, dans un appartement, sur un balcon. **2.** Mets composé d'un mélange de légumes cuits (essentiellement carottes et petits pois). *Servir une jardinière.* ‹ ▷ *rez-de-jardin* ›

Dans ces pages du Robert Micro, *recherche et recopie:*		*Recopie le ou les premier(s) mot(s)*[1] *de leur définition :*
4 noms	jambe	partie
	jansénisme	doctrine
	jardin	terrain
	jalonnement	action
2 verbes	jardiner	cultiver
	japper	pousser
2 adverbes	jamais	à aucun moment
	jalousement	avec jalousie
3 adjectifs	jaloux	qui éprouve
	japonais	du Japon
	janséniste	austère

Que constates-tu ?

1. Premier constat :

On définit un nom à l'aide d'un autre nom, un verbe à l'aide d'un autre verbe, un adverbe à l'aide d'un groupe de mots qui a une valeur adverbiale (syntagme nominal prépositionnel, par exemple), un adjectif à l'aide d'un adjectif ou d'un groupe de mots qui a une valeur adjectivale (complément déterminatif du nom, proposition relative…). **En somme, ma définition doit pouvoir se substituer dans une phrase au mot défini**. Ou encore, ce qui revient au même, le premier mot de ma définition doit appartenir à la même classe de mots que le mot défini[2].

2. Deuxième constat :

On définit souvent un terme par un autre terme de sens plus général (*jardin : terrain*) que l'on précise par la suite (*jardin : terrain, généralement clos, où l'on cultive des végétaux…*). Ces termes génériques, que l'on appelle **hyperonymes**, mériteraient à eux seuls une séquence, tant ils sont centraux en lexicographie[3]. Contentons-nous d'en citer quelques-uns, en guise d'exemples : *sentiment (*pour *jalousie), mois (*pour *janvier), doctrine (*pour *jansénisme), vêtement (*pour *jaquette), personne (*pour *jardinier)…*

On peut également définir un terme par un mot ou groupe de mots de sens équivalent (*jamais : à aucun moment*) : un **synonyme**.

[1] Précision utile : l'élève recopie la définition jusqu'au premier mot « plein » (nom, adjectif, verbe ou adverbe).
[2] On considère que les mots appartiennent à une même classe s'ils peuvent commuter entre eux dans des contextes identiques (Roger GOBBE et Michel TORDOIR. *Grammaire française*. Bruxelles, Plantyn,1984).
[3] Science relative à la rédaction des dictionnaires.

Un petit exercice à trous permettra d'illustrer ces deux premiers constats :

c) Complète ces définitions. Le premier mot (il peut s'agir d'un groupe de mots) de chacune d'entre elles a été effacé.

1. *Instituteur : _____ qui enseigne dans une école primaire.*
2. *Langue : _____ charnu, musculeux, allongé et mobile, placé dans la bouche.*
3. *Ouragan : forte _____ caractérisée par un vent très violent.*
4. *Domestique : _____ vit auprès de l'homme pour l'aider ou le distraire.*
5. *Clavier : _____ de touches de certains instruments de musique.*
6. *Client : _____ qui achète ou demande des services moyennant rétribution.*
7. *Clientèle : _____ d'acheteurs.*
8. *Discrètement : _____ qui n'attire pas l'attention.*
9. *Déception : _____ de ne pas être satisfait, comblé.*
10. *Chasse : _____ de chasser, de poursuivre les animaux pour les manger ou les détruire.*
11. *Cadeau : _____ qu'on offre à quelqu'un.*

Essaie à présent de déterminer la nature des groupes qui suivent ces premiers mots.

Corrigé

1. *Instituteur : personne qui enseigne dans une école primaire.* (Proposition relative)
2. *Langue : organe charnu, musculeux, allongé et mobile, placé dans la bouche.* (Adjectifs ou participes passés employés comme adjectifs [+ complément])
3. *Ouragan : forte tempête caractérisée par un vent très violent.* (Participe passé employé comme adjectif + complément)
4. *Domestique : qui vit auprès de l'homme pour l'aider ou le distraire.* (*qui* + verbe et compléments = proposition relative)
5. *Clavier : ensemble de touches de certains instruments de musique.* (Groupe nominal prépositionnel)
6. *Client : personne qui achète ou demande des services moyennant rétribution.* (Proposition relative)
7. *Clientèle : ensemble d'acheteurs.* (Groupe nominal prépositionnel)
8. *Discrètement : d'une manière qui n'attire pas l'attention.* (Proposition relative)
9. *Déception : le fait de ne pas être satisfait, comblé.* (Groupe infinitif prépositionnel)
10. *Chasse : action de chasser, de poursuivre les animaux pour les manger ou les détruire.* (Groupe infinitif prépositionnel)
11. *Cadeau : objet qu'on offre à quelqu'un.* (Proposition relative)

Que constates-tu ?

3. Troisième constat :

Pour apporter des précisions au premier terme d'une définition, on emploie souvent des adjectifs accompagnés ou non de compléments *(jalousie : sentiment **douloureux**)*, des participes passés/présents accompagnés ou non de compléments *(jambon : cuisse ou épaule de porc **préparée pour être conservée**)*, des propositions relatives *(jalousie : sentiment douloureux **que fait naitre, chez celui qui l'éprouve, le désir de possession**…)*, des groupes nominaux prépositionnels *(jaquette : vêtement masculin **de cérémonie / à pans ouverts**…)*, des groupes infinitifs prépositionnels *(chasse : action **de poursuivre les animaux pour les manger ou les détruire**)*, etc.

d) Maintenant, achève les définitions des mots suivants en t'aidant de ce que tu viens d'apprendre.

1. *Quel menteur, ton copain !*
   Menteur : personne…
2. *Je lui chante une berceuse chaque soir.*
   Berceuse : chanson…
3. *Son oisiveté m'irrite.*
   Oisiveté : état d'une personne…
4. *Gilles était un enfant remuant.*
   Remuant : qui…
5. *Son refus m'a étonné.*
   Refus : action…
6. *Tu nous racontes des sornettes.*
   Sornettes : affirmations…
7. *Voici une fable cruelle, intitulée « La Tortue et les deux Canards ».*
   Fable : petit récit en vers ou en prose…

Corrigé

1. *Menteur : personne qui a l'habitude de dire ce qui est contraire à la vérité.*
2. *Berceuse : chanson pour endormir les enfants.*
3. *Oisiveté : état d'une personne qui n'a pas d'activité.*
4. *Remuant : qui a pour habitude de s'agiter.*
5. *Refus : action de ne pas consentir (à ce qui est demandé, proposé, offert).*
6. *Sornettes : affirmations mensongères, qui ne reposent sur rien.*
7. *Fable : petit récit en vers ou en prose destiné à illustrer une vérité générale, un précepte.*

Dernière étape : les élèves sont invités à corriger ou compléter les définitions du premier exercice.

e) Et pour finir, essaie de corriger ou d'améliorer les définitions du premier exercice.

Corrigé

1. *Tabouret : siège à pied(s), sans accoudoir ni dossier.*
2. *Bricolage : action de s'occuper chez soi à de petits travaux manuels.*
3. *Gronder : réprimander.*
4. *Timidité : manque d'aisance et d'assurance en société.*
5. *Guide : livre destiné à des touristes et qui contient des renseignements sur un pays, une région, une ville.*
6. *Chantonner : chanter à mi-voix, fredonner.*
7. *Robinet : appareil placé sur un tuyau de canalisation et permettant de régler à volonté le passage d'un fluide.*
8. *Concis : qui s'exprime en peu de mots.*
9. *Correction : action d'évaluer des copies d'examen, des devoirs.*

N.B. : Les définitions proviennent du ***Petit Robert*** et ont parfois subi de légères « retouches ». Le professeur n'exigera bien sûr pas de l'élève qu'il produise exactement les mêmes ! Il veillera avant tout à ce que les définitions créées par les élèves soient complètes sémantiquement et correctes syntaxiquement.

Pierre-Yves DUCHATEAU